

OBJET :

Recrutement d'un
électricien

60.075

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

du Conseil Municipal

Réunion du Mardi 14 Juin 1960

Le quatorze Juin mil neuf cent soixante à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Royan s'est réuni en séance ordinaire au lieu ordinaire de ses réunions à la Mairie, sous la présidence de M. Hubert MEYER, Maire, d'après convocations faites le 9 Juin 1960.

Etaient présents : MM. Meyer, Matras, Rochedereux, Brenusseau, Lanoue Biscaye, Mouchot, Pouget, Mongrand, Lamouche, Fontanille, Etcheber, Reix, Berland, Flahaut, Farteau, Melle Fouché, MM. Guy Menant, Bujard Bouchet, Bétous

Représentés : MM. Guillaud par M. Rochedereux
Galland par M. Guy Menant

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été, conformément à l'article 51 de la loi du 5 Avril 1884 procédé immédiatement à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

M. Bujard ayant obtenu l'unanimité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Dans sa réunion du 4 Mai 1960, la Commission des Travaux a préconisé l'embauche d'un électricien d'entretien pour assurer l'entretien de l'éclairage public et les petites installations et réparations nécessaires dans les bâtiments communaux.

L'entretien est actuellement assuré par un artisan qui fait l'objet de réclamations pour non fonctionnement de l'éclairage public

Le Conseil Municipal

Vu l'avis de la Commission des Travaux

Considérant la nécessité pour la ville d'assurer un entretien correct de l'éclairage public

demande

à M. le Préfet de bien vouloir autoriser le recrutement d'un électricien d'entretien

décide

- que le recrutement sera fait sur titres et références

- que l'intéressé sera rémunéré sur la base du traitement de l'ouvrier professionnel 1ère catégorie indice brut 150.

- de donner mandat à M. le Maire pour procéder à la nomination

Approuvé à l'unanimité

Fait et délibéré à Royan, les jour, mois et an susdits
Ont signé au registre MM. les membres présents



POUR EXTRAIT CONFORME
Pr le Maire
L'Adjoint Délégué,

La Rochelle, le 25 JUIL 1960

Le Secrétaire
Général,

